Formation et équipement de golf : Signature à Agadir de 3 conventions

Sport

Posté par: Visiteur
Publié le : 26-03-2012 01:25:14

Le golf marocain a de beaux jours devant lui avec les trois conventions signées samedi à Agadir sur la formation et l'équipement par l'Institut Royal de Formation des Cadres, l'Institut Supérieur de Commerce de Paris, l'ATH et la Fédération royale marocaine de golf.

Trois conventions portant sur le développement du golf national, notamment au niveau de la formation et de l'équipement, ont été signées, samedi à Agadir, en marge du 39è Trophée Hassan II et de la 18è Coupe Lalla Meryem.

La première convention, signée entre l'Institut royal de formation des cadres de la jeunesse et des sports (IRFC), d'une part et la Fédération royale marocaine de golf (FRMG) et l'Association du Trophée Hassan II (ATH), d'autre part, concerne la mise en place d'un cursus de formation diplômante pour les formateurs et entraîneurs.

Cette formation, qui peut s'étaler sur trois ans, est prise en charge dans son volet théorique par l'IRFC, alors que la FRMG et l'ATH assurent l'encadrement pratique.

La deuxième convention, signée entre l'IDFC et l'Institut supérieur de Commerce (ISC) de Paris, concerne la formation de cadres marocains en matière de marketing sportif, à travers un cursus MBA (maîtrise en administration des affaires).

La troisième convention porte sur la fourniture d'équipements de golf aux jeunes joueurs marocains. Elle réunit la FRMG et l'ATH, d'un côté, et un équipementier sportif, de l'autre.

Ces conventions ont été signées en présence de Mohamed Ouzzine, ministre de la Jeunesse et des Sports, Kamal Lahlou, vice-président du Comité national olympique marocain (CNOM), Mustapha Zine, président délégué de la FRMG et vice-président délégué de l'ATH, Mohamed Chaibi, vice-président délégué de l'ATH, en plus du directeur de l'IRFC, Brahim Alaoui Belghiti et des représentants de l'ISC et de l'équipementier partenaire.

Un travail de fond

Intervenant à cette occasion, M. Ouzzine a indiqué que ces conventions illustrent bien la démarche à entreprendre pour le développement du sport, ajoutant que la promotion de l'excellence doit passer, d'abord, par un travail de fond.

Ces trois conventions s'inscrivent dans une approche complète pour un travail de base efficient visant le développement du golf national. Il y a là toute la panoplie des moyens qui ont été mis en ?oeuvre, a indiqué, pour sa part, M. Chaibi à la MAP.

La formation théorique des entraîneurs sera assurée par l'IRFC, alors que le côté pratique sera du

ressort de la Fédération et de l'ATH, qui mettent à disposition leurs entraîneurs et facilitent le contact avec des coachs internationaux, ainsi que l'accès aux circuits, a-t-il expliqué, ajoutant que concernant la deuxième convention, l'ISC de Paris va assurer avec l'IRFC un total de 450 heures de formation en marketing sportif.

Le volet de l'équipement permettra de fournir un matériel de premier plan aux jeunes, a-t-il souligné.

aufait avec MAP